



Adressée à Sanda Ojiambo

Directrice Exécutive, Pacte Mondial des Nations Unies

Pacte mondial Réseau France de l'ONU

Dijon le 31 12 2022

Madame,

Par cette lettre, je suis heureux de vous confirmer que DRH & Associés poursuit son engagement pour le soutien des dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous avons été renforcés dans nos choix par la participation à l'évènement régional du 6 octobre 2022 au Creusot qui montrait combien les PME avaient toute leur place dans la démarche au côté de nombreuses parties prenantes. 400 personnes ont été accueillies. Une journée mémorable où les 17 objectifs du développement durable ODD seront abordés dans de multiples conférences, et au milieu du village des ODD.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre sphère d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre PME, sa culture commerciale et ses modes opératoires.

Nous nous engageons également à faire une déclaration claire et publique sur ce sujet et à en informer nos associés, nos consultants, nos partenaires commerciaux, les OPCO et nos clients.

Dans notre logique de responsabilité et de transparence, veuillez trouver ci-joint le résultat de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial.

Vous souhaitant bonne réception

Veuillez agréer, Madame la Directrice Exécutive, nos plus respectueuses salutations.

Le Gérant

Jean-Philippe PRUNIER



S.A.R.L au capital de 37.000 € - Code APE 7022Z - RCS 493 285 126 00014

Immeuble Le Major

170 avenue Jean Jaurès 21000 DIJON

Tel : 03 80 52 08 01 06 72 22 42 33

Fax : 03 80 52 24 46 - [jphprunier@neuf.fr](mailto:jphprunier@neuf.fr)

[www.drh-associes.com](http://www.drh-associes.com)



Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

## ACTIONS DE PROGRES 2021 2022

L'année 2022 aura permis à DRH & Associés de participer à plusieurs opérations d'envergure, comme celles de l'année 2021

- un diagnostic RSE dans une TPE spécialisée dans la communication. Un comité de pilotage RSE interne a été réuni, l'ensemble du personnel a été réuni 6 fois, soit par des tables rondes sur les domaines Environnemental / Economique / Social / Sociétal, soit en présence de la direction pour clarifier le plan d'action, l'évaluer et lui donner un nouvel élan.
- un diagnostic RSE dans une PMI spécialisée dans la fabrication de fromages et de produits laitiers. Un comité de pilotage interne a été réuni plusieurs fois au cours de l'année, une enquête RSE a été diligentée auprès du personnel sur les domaines Environnemental / Economique / Social / Sociétal. Le plan d'action s'est déployé, il est la base de la politique RSE de l'entreprise.
- un diagnostic RSE dans une PME spécialisée dans le service aux domaines viticoles. Un comité de pilotage interne a été réuni plusieurs fois au cours de l'année, une enquête RSE a été diligentée auprès du personnel sur les domaines Environnemental / Economique / Social / Sociétal. Un taux de retour impressionnant (94%) a été aussi constaté. Le plan d'action s'est déployé, il est la base de la politique RSE de l'entreprise. Une évaluation aura lieu en 2023 par le comité de pilotage.
- un diagnostic RSE dans une PME spécialisée dans l'ingénierie liée au Bâtiment. Un comité de pilotage interne a été réuni plusieurs fois au cours de l'année, une enquête RSE a été diligentée auprès du personnel sur les domaines Environnemental / Economique / Social / Sociétal. Un taux de retour élevé (83%) a été aussi constaté. Le plan d'action s'est déployé, il enrichit la politique RSE de l'entreprise. Une évaluation aura lieu en 2023 par le comité de pilotage.
- dans l'hôtellerie restauration deux accompagnements DRH & Associés ont concerné la RSE. L'un sous forme de diagnostic partagé par les encadrants, et la représentante du personnel avec un plan d'action à la clé. Une évaluation aura lieu en 2023 par le comité de pilotage. L'autre action a été de former 3 référents RSE de deux hôtels restaurants appartenant au même groupe local. Cette formation a été réalisée en sous-traitance de France Qualité Performance BFC, puisque les 2 structures ont suivi une opération collective qui s'achèvera en 2023.
- dans une institution spécialisée dans le médico-social, une démarche RSE a été réalisée dans un contexte de tensions internes très forte. Le comité de pilotage composé de représentants du personnel, de représentants du Conseil d'Administration et d'un représentant de l'Etat, s'est réuni pour tirer enseignement de l'enquête RSE a été diligentée auprès du personnel sur les domaines Environnemental / Economique / Social / Sociétal. Un taux de retour faible (47%) a été constaté bien que la majorité des salariés ayant répondu étaient satisfaits de celle-ci. Un plan d'action a été co-élaboré. Un accompagnement a été également réalisé ainsi que 2 évaluations espacées de 6 mois.
- deux diagnostics QVT ont été réalisés suite à une démarche RSE. Une PMI implantée sur 2 départements (21 et 70). Une enquête a été diligentée auprès du personnel avec un taux de retour impressionnant (91%). Un plan d'action innovant a été mis en place et évalué par 2 fois. Une cave coopérative a fait la même enquête avec un taux de 100% et le comité de pilotage a validé un plan d'action en présence du personnel et l'a évalué quelques mois plus tard. L'atteinte des objectifs RSE lié à l'amélioration continue est ainsi facilité dans ces 2 entreprises.

DRH & Associés, a participé avec le FQP Bourgogne Franche Comté à deux actions collectives ont donné lieu à un bilan avec le conseil régional de Bourgogne Franche Comté. Une troisième action collective est en cours d'achèvement. Au sein de FQP BFC, Jean-Philippe PRUNIER a participé à la genèse de l'évènement régional du 6 octobre 2022 au Creusot, appelé Objectif Territoire Durable. Au côté de l'entreprise SOBAG, ambassadrice du Pacte Mondial, et de partenaires locaux Université, Clubs d'entreprise, Services l'Etat, Communauté d'Agglomération. FQP BFC a fait en sorte de réussir ce pari puisque 400 personnes y ont participé.

Au sein de l'Association Ethique & Santé au Travail Centre Est, quelques rencontres ont eu lieu :

- LA GOUVERNANCE équilibre entre collectif(s), rôle des parties prenantes : enjeux éthiques. (2021)
- La création d'un groupe éthique et médico-social en Saône et Loire... (2022)
- L'usage de la raison : l'enjeu des organisations c'est apprendre aux acteurs internes à raisonner par rapport aux connaissances (2022)

Cela a concrétisé les efforts de DRH & Associés entrepris dès 2014 pour fonder RSE Business Partenaires avec quelques consultants apportant leur pluridisciplinarité.

Parmi les Objectifs de Développement Durables, DRH & Associés privilégie les 3 principes suivants :

### **Principe N°1 : les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence**

Objectifs : Faire en sorte que DRH & Associés dans ces interventions à la CPME Côte d'Or, et dans ces missions RH dans les entreprises et collectivités de la Région, fasse la promotion des éléments du droit social français notamment dans le respect de la diversité des ressources humaines, qu'en matière de santé et sécurité au travail.

Résultats : Le 4 juillet 2022, DRH & Associés assurait sa 55<sup>e</sup> et dernière conférence devant des dirigeants de la CPME Côte d'Or dans le cadre des matinales RH en compagnie d'un avocat en droit social. Un passage de relais a été effectué avec une consultante RH partageant les mêmes valeurs et sa même connaissance du droit social.

### **Principe N°3 : Les entreprises sont invitées à assurer une vie saine et de promouvoir le bien-être pour tous à tous les âges**

Objectifs : Faire en sorte que DRH & Associés utilise Bien-Etre & Efficience® déposée par DRH & Associés pour permettre l'expression des salariés des entreprises et collectivités accompagnées, en matière de qualité de vie au travail.

Résultats : En 2021 et 2022 plus de mille salariés ou agents de collectivités ont répondu à ce questionnaire et à chaque fois un comité de pilotage paritaire a utilisé les remarques formulées (verbatim) pour limiter le job strain.

### **Principe N°8 : Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement**

Objectifs : Faire en sorte de limiter les déplacements professionnels en voiture.

Résultats : Par une commercialisation concentrée dans 6 départements autour de Dijon, par le recours aux outils de coopération à distance (cloud, conférence téléphonique), la distance parcourue est passée de 18 800 kms à 10075 kms en 2022. Un achat de véhicule électrique (Zoé) en Décembre 2020 a permis de réaliser une diminution de 3 tonnes de l'empreinte carbone du Cabinet. L'action secondaire entreprise a été réalisée sur les produits électroniques PC imprimantes et téléphones portables du Cabinet. La réparation a été préférée plutôt que l'achat de matériel neuf. Des équipements anciens ont été recyclés chez Envie, et chez Orange en 2021. La collecte des déchets consommables a été systématisée chez Hyperburo Chenove. La solution de sauvegarde choisie n'utilise pas le cloud. L'empreinte carbone liée à l'envoi des emails est suivie. Le prestataire en impressions papier privilégie les partenaires certifiés Imprim'Vert, FC, et PEFC, et il a été choisi de diminuer par deux le volume d'impression en fin 2022. Enfin l'utilisation du moteur de recherche Ecosia est privilégié. Celui-ci utilise ses revenus publicitaires pour planter des arbres et fonctionne avec l'énergie solaire. Chaque recherche en ligne permet d'éliminer dans l'atmosphère 1kg de CO2.

Rapports avec Global Compact :

DRH & Associés a élaboré pour 4<sup>ième</sup> fois sa Communication On Progress (2018, 2019,2020,2021-2022).

Les éléments manquants trouvent ici une réponse depuis la COP de Février 2021.

#### **a) Description des actions ou des politiques pertinentes liées au travail :**

Les orientations du Cabinet DRH & Associés sur les politiques liées au travail en tant qu'organisation en lien avec ses parties prenantes sont les suivantes, sachant qu'il n'y a pas de salarié : les consultants intervenants du Cabinet sont des experts installés en libéral. Une grande fidélité est observée dans les collaborations. Les associés de la Sarl sont les 4 membres de la famille du dirigeant. Il n'y a pas à ce jour d'intervention pour le compte du Cabinet. Le soutien est effectif, et les participations aux Assemblées Générales de l'entreprise sont constantes. Le travail effectué pendant ces temps de consultation financières et extra-financières, est réel. Enfin, DRH & Associés, est membre de collectifs divers qui apportent de la crédibilité à l'organisation par la diversité de ces membres : RSE Business Partenaires, FQP Bourgogne Franche Comté, Ethique & Santé au travail Centre Est, CPME Côte d'Or, ANDRH Côte d'Or, ARACT Bourgogne Franche Comté, et Chambre professionnelle des Consultants de Bourgogne. C'est par l'intermédiaire de ces 2 derniers collectifs que DRH & Associés a été particulièrement investi dans la crise de la Covid 19.

- Le dispositif Objectif Reprise porté par l'Europe et la DREETS BFC, a choisi DRH & Associés comme l'un des 4 cabinets intervenants sur le périmètre BFC auprès des entreprises impactées dans ses relations sociales par la crise sanitaire. L'ANACT est pilote de l'opération. Les interventions se sont déroulées sur l'année 2021.
- La plateforme d'écoute des dirigeants de Côte d'Or « Ca va patron » portée par la CCI de Côte d'Or, a choisi DRH & Associés comme l'un des 7 consultants intervenants auprès des dirigeants. Les membres de cette cellule d'écoute connaissent le langage du chef d'entreprise et préservent son moral avant de l'orienter vers ce qui pourrait être une solution. Une intervention est réalisée par DRH & Associés

#### **b) Description des actions ou des politiques pertinentes liées à la lutte contre la corruption :**

La politique du Cabinet DRH & Associés en matière d'éthique des affaires a été définie début 2021 et fait l'objet d'une consultation.

DRH & Associés s'engage à respecter au sein de son organisation comme dans ses relations avec les clients et fournisseurs. Les engagements de DRH & Associés en matière d'éthique des affaires reposent sur 4 principes directeurs : le respect des personnes, l'intégrité, la transparence, la recherche continue du progrès.

##### **1. PRINCIPE DE RESPECT DES PERSONNES.**

DRH & Associés place l'individu et la dimension humaine à la croisée de ses valeurs. Cette exigence, impliquant le respect de soi et des autres, doit être observée par les différentes forces vives de DRH & Associés, dans les relations qu'elles entretiennent entre elles. Pour atteindre cet objectif, la bienveillance de chacun envers les autres est essentielle : écoute, échange, collaboration et partage en sont les vecteurs. Il s'agit donc d'un ensemble de valeurs et de pratiques qui vont au-delà des exigences légales. La politique d'éthique des affaires s'applique aux consultants intervenants, aux associés de l'entreprise. La déclinaison de ce principe à l'égard de nos clients se traduit notamment par :  
• une adaptation permanente de l'offre afin de répondre de la meilleure façon aux besoins des collectifs de travail  
• une mise en œuvre scrupuleuse des engagements contractuels. S'agissant plus particulièrement de l'attitude des intervenants DRH & Associés à l'adresse des collaborateurs de ses clients, DRH & Associés, signataire de la Charte de la Diversité s'interdit bien sûr, conformément à la loi, de procéder à toute forme de discrimination portant sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, l'origine, le handicap, les convictions politique et syndicales, l'état de santé... Mieux, il entend promouvoir la diversité et l'égalité Femmes / Hommes, se montre très attentif aux conditions de travail et s'attache tout particulièrement à prévenir tout comportement relevant du harcèlement moral ou sexuel.

Convaincu que l'intégrité d'une entreprise est une garantie de pérennité et un gage de sécurité pour les clients, les fournisseurs, les associés, DRH & Associés a également adopté une politique de tolérance zéro en matière de corruption.

## 2. PRINCIPE D'INTÉGRITÉ Le principe d'intégrité se traduit de différentes façons.

### **Loyauté**

La loyauté suppose la bonne foi. La volonté de transparence est intimement liée à l'expression de la loyauté. Elle trouve application tant dans les actes de la vie professionnelle que dans le registre de la vie privée, au cours de laquelle le comportement de chacun ne saurait porter préjudice à l'image de DRH & Associés.

### **Honorabilité**

Les intervenants de DRH & Associés s'engagent à remplir les conditions d'honorabilité inhérentes à l'exercice de leurs fonctions en cohérence avec la réglementation en vigueur.

### **Prohibition de tout conflit d'intérêts**

Les intervenants de DRH & Associés s'interdisent d'entrer directement ou indirectement en conflit entre ses intérêts propres, professionnels ou familiaux, et ceux de DRH & Associés.

### **Lutte contre le blanchiment et du financement du terrorisme.**

DRH & Associés s'attache à appliquer rigoureusement les règles mises en place permettant de lutter contre le financement du terrorisme et le blanchiment des capitaux, en sollicitant l'implication de tous.

### **Lutte contre la corruption et la fraude**

DRH & Associés met résolument en œuvre les processus permettant de combattre toute forme de fraude et corruption, active ou passive.

## 3. PRINCIPE DE TRANSPARENCE

Le principe de transparence implique une exigence de véracité et de fiabilité des informations contenues dans les « Communications sur le Progrès » mises à disposition du public depuis Janvier 2021 et la plus grande transparence sur la façon dont DRH & Associés est organisé pour mener à bien ses activités. À titre individuel, chacun reste tenu à un devoir de réserve et de confidentialité concernant DRH & Associés et ses représentants, la situation des clients. Ainsi, aucune donnée personnelle ou professionnelle utilisée dans le cadre des activités de DRH & Associés ne peut être transmise à un tiers sans autorisation ou utilisée à des fins personnelles.

## 4. PRINCIPE DE RECHERCHE CONTINUE DU PROGRÈS

DRH & Associés est résolument engagé dans la recherche permanente du progrès, tout en l'inscrivant dans un engagement sociétal fort. Cette démarche vise à développer chez ses clients une intelligence collective et un management humain. DRH & Associés entend être attractif à l'adresse de ses parties prenantes, en renforçant sa capacité d'anticipation et d'adaptation notamment au regard des évolutions législatives, sociales ou environnementales. Il est particulièrement vigilant à la mise en œuvre dans les meilleures conditions de l'ensemble de la législation et des normes professionnelles. Pour la partie Conseil, DRH & Associés est membre de la Chambre Professionnelle des Consultants de Bourgogne qui est certifiée et vérifie le professionnalisme de ses membres. Pour la partie Formation, DRH & Associés a obtenu la certification QUALIOPI en Août 2020 et l'a renouvelé le 4 octobre 2022. Pour ces 2 activités il s'agissait de notre objectif de recherche continue du progrès.

Les actions du Cabinet DRH & Associés sont les suivantes depuis début 2021.

- Une réunion des associés le 20 Février 2021 a permis de les consulter sur cette politique en matière d'éthique des affaires
- Les fournisseurs les plus importants représentants 80% des achats du cabinet ont été identifiés :
  - o Banque → discussion sur les ISR et placements DRH & Associés ou placements personnels, une déclaration de retrait des investissements contribuant à aggraver la crise climatique a été faite au dernier trimestre 2022
  - o Sous-traitance de conseil en matière de RPS, et de Ressources Humaines → engagements dans le cadre de réponses à appels d'offres (publics ou paritaires par les OPCO).
  - o Prévoyance du Gérant → engagements RSE du fournisseur.

En conclusion de cette Communication sur le progrès 2021 - 2022, nous voulons réaffirmer que DRH & Associés se donne les moyens de sa politique. De façon plus opérationnelle, DRH & Associés a intégré les enjeux de ses parties prenantes (associés, prestataires, fournisseurs, clients, partenaires d'affaires, OPCO) pour affiner sa stratégie. Les orientations prises dès 2014 se trouvent ainsi confortées.

Jean-Philippe PRUNIER

Gérant DRH & Associés

